

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2015**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Laure BLANCHARD, Jocelyne CLEMENT, Manuel DESCHAMPS, Michel LAUQUIN, Sophie MILLION, Philippe PERONNET, Sandra PRATS, Pierre RAGEOT,

Absents excusés : Jean-Pierre LAPALUS, Michel ROY (pouvoir Manuel DESCHAMPS) Bernadette GIRARDEAU (pouvoir Pierre RAGEOT) Stéphanie CARMILLET (pouvoir Jocelyne CLEMENT) Gérard MICONNET (pouvoir Jean-Paul DICONNE)

DIAGNOSTIC DE L'ACCESSIBILITE AUX LOCAUX ET ESPACES PUBLICS

M. le Maire présente l'étude faite pour les travaux nécessaires à l'accessibilité aux locaux et espaces publics établie par le bureau SOCOTEC et l'échéancier s'y rapportant.

Le conseil décide, à l'unanimité, de modifier l'échéancier proposé et d'étaler les programmes de travaux sur six ans (2016-2021) pour un montant total de 25 500 € T.T.C..

Le conseil donne pouvoir au maire pour traiter cette opération et signer les documents s'y rapportant.

CREATION D'UN SERVICE D'APPUI TECHNIQUE AUX COMMUNES

Le conseil prend connaissance du projet de convention proposé par le Grand Chalon établi entre la commune et cet EPCI en vue de la création d'un service d'appui technique aux communes.

Le conseil accepte d'adhérer à ce service et autorise le maire à signer la convention.

AIDE FINANCIERE AU PROJET D'ECLAIRAGE DE LA FAÇADE DE L'EGLISE

Le conseil prend connaissance et accepte le devis établi par le SYDESL pour les travaux d'éclairage de la façade de l'église.

Le conseil prend connaissance du projet de convention proposé par le Grand Chalon dans le cadre du Fond d'Agglomération aux Projets Communaux 2015-2020 (FAPC) pour une aide financière d'un montant de 10 646,00 € H.T. relative au projet d'éclairage de la façade de l'église.

Le conseil accepte les conditions de la convention et autorise le maire à signer la convention.

REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL

Le conseil modifie la délibération du 5 mars 2015 concernant le régime indemnitaire du personnel territorial et inclus l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS) aux agents de catégorie B.

EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE

Le conseil prend connaissance de la participation transmise par le SYDESL dans le cadre de l'équipement en électricité d'un terrain situé route de Pussey.

Le conseil accepte cette participation d'un montant de 5 340 € H.T..

L'ALLERIEN

Le conseil établit le calendrier en vue de la parution du numéro 30 qui sera distribué dans les boîtes aux lettres les 24 et 25 octobre 2015.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie le 22 septembre 2015, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
J.P.DICONNE